

vivrr Ensemble

Bulletin municipal d'informations de Saint-Augustin-des-Bois

N° 13 – Décembre 2016 & Janvier 2017

Infos

✉ Mairie

☎ 02.41.77.04.49

✉ contact@saint-augustin-des-bois.fr
<http://www.saint-augustin-des-bois.fr>

Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous

🕒 Horaires d'ouverture

De 9h à 12h du lundi au vendredi

Samedis **3, 17, et 31 décembre** 2016 ; **7 et 21 janvier** 2017 de 9h à 12h

En dehors de ces horaires vous pouvez prendre rendez-vous

Permanence téléphonique de 14h à 17h du lundi au vendredi

📖 Bibliothèque

Maison commune de loisirs

Place du Cèdre, rez-de-chaussée

Tarif annuel : 8 € par foyer

🕒 Horaires d'ouverture :

De 17h à 18h30 le mercredi

De 16h45 à 19 h le jeudi

De 10h30 à 12h le samedi

☎ Numéros utiles

Urgences 112 - Samu 15 - Gendarmerie 17 - Pompiers 18

Médecin de garde 02.41.33.16.33 - Pharmacie de garde : 32.37



Suivez notre commune sur Facebook www.facebook.com/saintaugustindesbois49/

L'édito de Virginie Guichard

Etre inventifs et rechercher des solutions pour préserver notre cadre de vie commun dans un contexte financier extrêmement contraignant, c'est à quoi l'équipe municipale s'attache jour après jour. Faire différemment demande du temps et de la ténacité, c'est pourquoi je tenais à saluer l'ensemble des agents, conseillers municipaux, bénévoles qui s'investissent avec le souci de l'intérêt collectif.

Vous le lirez dans ce bulletin, le suivi rigoureux des finances municipales porte ses fruits sans que nous ayons pour autant renoncé à l'entretien de notre commune, aux services publics, aux projets qui nous tenaient à cœur : soutenir notre épicerie, envisager une aire de jeux, se doter d'un vestiaire décent pour nos agents... Bref, sans tambours ni trompettes, reprendre le fil de l'amélioration de notre quotidien à tous et contribuer à faire de Saint Augustin des Bois une commune accueillante où il fait bon vivre.

Nous souhaitons en effet continuer à accueillir de nouveaux habitants et créer le cadre le plus favorable possible pour les familles, notamment celles que nous aimerions voir s'installer au Clos du Verger. Une attention particulière est donc portée à l'enfance.

Pour tous les enfants, nous nous mobilisons pour qu'une antenne du centre de loisirs ré-ouvre ses portes de manière plus régulière. Nous avons modifié l'approvisionnement de la cantine avec souci de la qualité des produits et une éducation au goût et à la saisonnalité.

Pour les deux écoles, dans le cadre de l'intercommunalité actuelle, de nouveaux ordinateurs seront livrés en janvier afin que nos élèves et nos enseignants bénéficient des mêmes équipements que dans les collectivités de plus grande taille. Nous proposons par ailleurs aux enseignants de suivre des formations sur l'école numérique.

Pour ceux qui fréquentent les TAP (temps d'accueil post-scolaire, suite au changement des rythmes scolaires), le fil rouge de l'année sur les métiers sera complété par une intervention de l'école de musique de Pays qui prêtera même des instruments.

Pour tous aussi, nous souhaitons que soit installée une aire de jeux, lieu de détente, de rencontre et de convivialité. Afin de financer ce projet, nous mettons un œuvre un dispositif innovant de financement participatif. Nous vous donnerons les détails dans les mois à venir.

Alors que s'annoncent déjà les fêtes de fin d'année, le temps des enfants, l'attention portée à eux, qui représentent l'avenir, est une évidence. Profiter des marchés de Noël des deux écoles et s'amuser lors de la boum de Noël de Saint-Augustin Basket sont aussi pour chacun d'entre nous une façon agréable d'apporter sa petite contribution. J'espère vous y voir nombreux.

Nous aurons aussi l'occasion de nous rencontrer lors des **deux temps d'échange** que nous vous proposons :

- le **16 décembre** afin d'échanger ensemble sur les choix que nous avons faits et ceux que nous avons à faire.
- Le **13 janvier** pour les vœux du maire et de la municipalité.

Et puis pour les plus sages d'entre vous, les Augustinois âgés de plus de 70 ans, rendez-vous sous l'égide du CCAS, le 22 janvier...

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Compte-rendu sommaire du dernier conseil municipal – 10 novembre

Les comptes-rendus de séances des conseils municipaux sont disponibles sur le site Internet de la mairie rubrique « Municipalité ».
Vous pouvez également vous adresser à l'accueil de la mairie.

Prochain conseil : le jeudi 8 décembre 2016 à 20h 30 à la salle annexe de la mairie

Cimetière communal : liste des sépultures reprises par la commune suite à constat d'abandon

74 sépultures recensées au début de la procédure. Aujourd'hui, il reste 67 emplacements à reprendre.
Travaux sur 15 tombes avant la fin de l'année 2016.

SIEMML : réparation de 4 points lumineux suite à des actes de vandalisme

La collectivité de Saint-Augustin-des-Bois décide de verser un fonds de concours de 75 % au profit du suite à des actes de vandalisme sur les points lumineux devant le centre polyvalent :

- Montant de la dépense : 848.96 € HT
- Taux du fonds de concours : 75 %
- Montant du fonds de concours à verser au SIEMML : 636.72 € HT

Les actes de vandalismes sont pris en charge par l'assurance de la collectivité mais une franchise de 1000 € reste à charge de la commune (candélabres + vitres du centre polyvalent)

Informations diverses

- Finances communales (dont avis de principe sur réfection du réseau d'éclairage public – SIEMML)

Suite à un audit de l'éclairage public réalisé par le SIEMML, 38 points lumineux non conformes et énergivores (éclairage led préférable). 52 000 € HT de travaux sont alors nécessaires. La commission Finances préconise d'inscrire 12 000 € par an sur 5 ans (BP 2017 et suivants). LE SIEMML participe à hauteur de 50 % via un fonds de concours.

Position de principe : avis favorable à la majorité

Suivi comptable tout au long de l'année. L'analyse des comptes révèle une situation meilleure que prévue au BP 2016 : les chapitres 011 et 012 qui sont les masses les plus importantes se tiennent. De bonnes surprises sur quelques recettes et très peu d'investissements en 2016 à ce jour.

La capacité d'autofinancement ainsi dégagée permettra de maintenir le niveau actuel de fonctionnement. Toutefois, avec les incertitudes sur le BP 2017 liées aux incidences financières de la fusion au 1^{er} janvier de notre Communauté de Communes avec celle du Lion d'Angers et celle de Châteauneuf-sur-Sarthe, il n'est pas envisageable de diminuer pour l'heure les taux de fiscalité.

Première application mobile régionale pour mesurer sa connexion !

Renforcer l'accès aux réseaux de communication est l'un des enjeux inscrits au Pacte Régional pour la ruralité adopté par la Région le 23 juin dernier. Les Pays de la Loire proposent aux habitants de mesurer les connexions 2G/3G/4G et d'évaluer la qualité de service mobile (QoS). Dès aujourd'hui, chaque utilisateur est invité en connectant à l'application Gigalis, depuis son smartphone, à réaliser 2 tests : un test de débit et un test de qualité de services de sa connexion mobile (navigation web, transfert de données, téléchargement vidéo...). Le but de cette démarche participative est de faire en sorte que dans un proche avenir, la couverture en 4G soit optimisée sur le territoire ligérien, notamment dans les zones rurales.

Grand Froid

Depuis le 1^{er} novembre jusqu'au 31 mars 2017. En cas de grand froid exceptionnel la mairie tient un registre visant à identifier les personnes fragiles et isolées à domicile. L'inscription se fait par la personne concernée ou un proche, en mairie, au 02 41 77 04 49 ou par email accueil@saint-augustin-des-bois.fr.

Projet de structure de jeux – point sur la réunion du 19 novembre

Une réunion ouverte d'information et d'échange autour du projet de structure de jeux a eu lieu le samedi 19 novembre.

A cette occasion était présenté le projet, l'emplacement, les financements, les choix possibles de l'équipement et le calendrier prévisionnel. Nous remercions les personnes présentes à cette rencontre, mais également toutes celles qui ne pouvaient pas venir mais on fait connaître leur soutien par rapport à ce projet.

Les démarches administratives pour lancer la campagne de récolte de dons sont en cours. Nous devrions pouvoir la lancer début 2017 si les délais administratifs le permettent. Vous serez informés des différentes étapes.

Arrivée de Mireille GUILLON



Mireille GUILLON vient renforcer l'équipe d'agents pour une période de 2 mois. Ainsi, vous aurez le plaisir de la rencontrer pour l'ensemble de vos démarches administratives. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Informations pratiques

Inscription sur les listes électorales (attention élections présidentielles et législatives en 2017)

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, vous pouvez venir le faire à la mairie jusqu'au samedi 31 décembre à 12h. Documents nécessaires à l'inscription : pièce d'identité et justificatif de domicile.

Mémento

Réunion publique : vendredi 16 décembre à 20h – Centre Polyvalent

Vos questions, nos éclairages, vos idées, les nôtres
Fusion des intercommunalités ? Comment allons-nous préparer le passage à zéro phyto pour la commune ? Où seront demain les containers de tris ? Où en sommes-nous du redressement des finances de la commune ?
Un temps d'échange démocratique vous est proposé à 20h le 16 décembre.

Réunion pour les agriculteurs le 21 décembre à 20h- salle annexe. Ordre du jour : programme d'élagage des haies pour 2016, inventaire des mares ...)

Réunion d'information le Mardi 13 décembre 2016 à 20h salle annexe de la mairie concernant l'organisation d'une 1^{ère} rencontre de joueurs d'orgue de barbarie les 3 et 4 juin 2017 sur notre commune.

Nouvelle adresse pour le Trésor Public :

A partir du 1^{er} janvier, le trésor public de Saint-Georges-sur-Loire fusionne avec celui de Chalonnes-sur-Loire. Voici les coordonnées : 17, place de l'Hôtel de Ville – 49290 CHALONNES SUR LOIRE
Tel : 02 41 78 01 45 / horaires : du lundi au vendredi : 9h-12h30
En ce qui concerne le paiement des impôts, les contribuables de notre commune seront rattachés au Service des Impôts des Particuliers (SIP) d'Angers-Ouest, à la cité administrative d'Angers, qui assure déjà le calcul.

Changement de Sous-Préfecture

Au 1^{er} janvier 2017, la commune de Saint-Augustin est rattachée à la Sous-Préfecture de Segré comme les autres communes de la CCOA. Cela implique des changements pour les augustinois : demande de cartes grises, manifestations sportives, suivi des ERP, etc ...

Animations commerciales

PORTE OUVERTE NOEL à la boutique VAL DECO

Dimanche 11 décembre de 10h à 18h
Une bonne occasion de découvrir ou redécouvrir le magasin...
Et de trouver des idées cadeaux pour les fêtes tout en participant à de nombreuses animations : tombola, soin maquillage offert, collations...
Une vente de sapin de Noël est également disponible sur commande.

Réveillon de la Saint Sylvestre à Saint-Augustin-des-Bois.

De 21h à l'aube, repas dansant « Ambiance et cotillons ».
Prix du menu 55€. (vins et apéritifs compris).
Réservation : Marc Muccio au 06 09 72 73 11 ou 02 41 34 06 12

SOIRÉES FRUITS DE MER avec l'ORÉE DES BOIS

Les samedis à 20h : 28 janvier, 4/11/18/25 février, 4/11/18 mars
Les dimanches à 12h30 : 19/26 février et 5/12 mars
Prix du menu : 40 € (Vins non compris)
Réservation : 02 41 77 04 51 ou contact@loreesdesbois.fr

Le magasin VIVECO vous propose tous les samedis des huitres, et sur commande des moules. A partir du mardi 6 décembre, votre sapin de Noël 180/200 pour 11 euros et 100/120 pour 8,50 euros.

Tél : 02 41 77 05 77 ou directement en magasin

Vœux de la municipalité

Virginie GUICHARD

Maire

et le conseil municipal
sont heureux de vous inviter à la

Soirée des Voeux
Vendredi 13 janvier
à 19h
au Centre Polyvalent



À Saint Augustin

Marché de Noël : vendredi 2 décembre à partir de 16h, organisé par l'APE de l'école A. Jacquard. Déco, bijoux, crêpes, vin chaud, miel, caramel, saucissons, plantes et fleur, gourmandises et artisanat des élèves vous attendent à la Maison Commune des Loisirs

Histoires en vadrouille: samedi 3 décembre 10h, à la bibliothèque sur le thème des sorcières. Ouvert à tous. Gratuit.

Réunion gratuite d'information et de soutien à l'allaitement maternel, organisée par **La Leche League**, **samedis 3 décembre et 14 janvier de 10h à 12h** à la Maison Commune de Loisirs.

Un petit déjeuner partagé est prévu avant la réunion à partir de 9h30.
Renseignements : Sophie Prudhomme au 09.54.65.49.89 ou prudhommesophie@outlook.fr

Les matinées rencontres du Relais d'assistantes maternelles (Ram) proposent des animations gratuites pour les moins de 3 ans accompagnés de leurs assistantes maternelles ou de leurs parents de 9h30 à 11h30 au Centre Polyvalent :

- **Mardi 6 décembre 2016** : *bacs sensoriels*
- **Mardi 3 et 17 janvier 2017** : *thèmes en programmation.*

Pot au feu : Organisé par les cheveux d'Argent le **jeudi 8 décembre** à 12h15 à l'Orée des Bois.

Renseignements : Annick Ouvrard au 02.41.39.34.64

Récital et marché de Noël : vendredi 9 décembre, organisé par l'école Sainte Monique et l'OGEC à 19h à l'église puis à 20h au Centre Polyvalent. Plusieurs stands proposés.

Bar et restauration possible sur place. Vin chaud, crêpes, confiseries.

Boum de Noël : samedi 17 décembre, de 14h à 18h organisé par Saint Augustin basket dans le centre polyvalent. Entrée libre

Vie paroissiale

Messe à l'église de Saint-Augustin-des-Bois le **18 décembre à 10h30**. Pas de messe en janvier.

NOUVEAU : L'association Prim'Age Béconnais propose des activités et des sorties pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs assistantes maternelles ou de leurs parents.

Matinée P'tits Loups le mardi 17 janvier de 9h30 à 11h30 – Centre Polyvalent. Informations et inscriptions : 02.41.27.00.72 ou primage.beconnais@hotmail.fr. Tarif 1 €/enfant. Places limitées.

Carnets de voyages : vendredi 20 janvier à 18h30, l'Echappée belle et le réseau des bibliothèques Ouest Anjou invitent l'ensemble des Augustinois à la soirée d'ouverture et l'exposition de *Carnets de voyages* à la bibliothèque.

Goûter des Aînés : le dimanche 22 janvier, nos Aînés seront à l'honneur à l'occasion d'un moment convivial organisé par la municipalité. Une invitation sera envoyée dans le courant du mois de décembre aux personnes de 70 ans et plus. Si vous êtes concernés et que vous n'avez pas reçu d'invitation d'ici à la fin décembre, merci de vous manifester en mairie.

Concours de belote : Organisé par les Anciens Combattants, le **samedi 28 janvier** au Centre Polyvalent.

Renseignements : Daniel ALLARD au 02.44.85.51.51

Près de chez nous

Football : Voici les matchs à domicile, Complexe du Granit à Bécon, pour le mois décembre :

- Dimanche 11 Décembre : Bécon St Augustin Fc 1 - Segré 2 à 15H en Championnat PH.

- Dimanche 18 Décembre : Bécon St Augustin Fc 2 - La Romagne Roussay 1 à 15H en Championnat D2.

Matinée de P'tits Loups le jeudi 12 janvier de 9h30 à 11h dans la salle du Ram du Louroux-Béconnais. Pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs assistantes maternelles ou leurs parents. Sur inscription au 02.41.27.00.72 ou par mail (primage.beconnais@hotmail.fr).

Tarif 1 €/enfant. places limitées.

Bal du foot : samedi 21 janvier, à partir de 20h, le FCBSA organise le bal du foot à la salle de l'Argerie au Louroux-Béconnais avec un menu concocté par l'Orée des Bois : mille-feuille de foie gras, suprême de volaille, duo de fromage sur mesclun, tarte tatin revisitée, et café pour 23 € par personne. La soirée est animée par l'orchestre Starlight. Renseignements : Mathieu Gacon au 06.42.53.10.21

Cinéma : retrouvez sur www.cinevillages49.fr l'ensemble de la programmation pour les semaines à venir sur Saint-Georges-sur-Loire et Saint-Martin-de-Fouilloux. Pour Bécon-les-Granits et le Louroux-Béconnais, retrouvez la programmation sur <http://www.baladimages.fr/>



Pour diffuser vos informations dans le prochain bulletin, contactez-nous avant le **15 janvier** par mail à communication@saint-augustin-des-bois.fr ou à l'accueil de la mairie.



Ne pas jeter sur la voie publique